



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnafo.com>

Mérignac, le 10 février 2010

Monsieur le Directeur des Services
de la Navigation Aérienne

Objet : situation des personnels de Bergerac.

Monsieur le Directeur des Services de la Navigation Aérienne,

Le SNNA-FO souhaite attirer votre attention sur la situation des personnels de l'aérodrome de Bergerac. Suite au nouveau calcul du Besoin Opérationnel mené par la DO et le SNA/SO, les effectifs ont été revus à la baisse lors du dernier GS 32 heures le 15 janvier 2010.

Nous vous avons entretenu en décembre 2009 du fait que l'étude aboutissant à la suppression d'un poste de contrôleur était totalement artificielle. Il n'a été constaté aucun changement de volume d'activité ni de plages d'ouverture.

La DO et le SNA/SO ont pourtant persisté dans leur projet, par la réduction des plages horaires de la présence d'un deuxième contrôleur (assistant TWR) et supprimé un poste.

Nous vous avons clairement signifié que les périodes de travail à deux contrôleurs étaient nettement sous-évaluées et que le contrôleur seul à son poste risquait d'être mis dans une position plus qu'inconfortable, voire en difficulté.

Nous vous avons également démontré que le fonctionnement de Bergerac serait extrêmement fragilisé et que la construction d'un tour de service dans le respect des règles et des textes serait impossible.

Il apparaît aujourd'hui que le SNA/SO est, malgré ses efforts, effectivement dans l'impossibilité de construire un tour de service applicable. Il est à noter que les efforts en question consistent à supprimer toujours plus de période de recouvrement à deux contrôleurs et à ignorer les textes règlementaires.

De délicate pour les contrôleurs et inadaptée au service devant être rendu au gestionnaire et aux usagers, la situation se dégrade au fil des réductions des périodes de recouvrement. Nous ne pouvons laisser le SNA/SO mettre les contrôleurs dans une situation dangereuse pour eux-mêmes, pour la sécurité des usagers et celle des riverains sans porter ce risque à votre connaissance.

Face au constat de l'impossibilité d'aboutir à un fonctionnement conforme aux règles et garantissant un niveau de sécurité satisfaisant pour toutes les parties, nous vous demandons, Monsieur le Directeur des Services de la Navigation Aérienne, de bien vouloir reconsidérer la position envisagée en terme d'effectif et de revenir à la situation initiale. Nous attirons également votre attention sur le fait que la sécurité des uns et des autres pouvant être mise en cause par le mode de fonctionnement dégradé envisagé par le SNA/SO, les contrôleurs pourraient se voir contraints d'exercer leur droit de retrait avant que des incidents irréparables ne se produisent.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur des Services de la Navigation Aérienne, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le SNNA-FO

Pierre MEYBON
Secrétaire Général